



## RÉSOLUTION DU TPPCGIO

### PRÉAMBULE

Le TPPCGIO a célébré sa première séance ordinaire à Madrid les 6, 7 et 8 de novembre 2015. Plus de 70 personnes se sont inscrites et y ont participé. Quatre tables thématiques ont été constituées: OTAN, Médias, Réfugiés et Guerres de basse intensité. Le travail des tables a été réalisé après l'exposition de plus de 30 documents apportés ainsi que ceux élaborés par le Secrétariat du TPPCGIO. Les résultats des travaux de chaque table ont été présentés dans le premier plénier pour son débat par tous les membres du Tribunal. Les résolutions partielles préparées pour refléter ces résultats figurent comme annexe. Sur la base de ce débat on a rédigé et débattu cette Première Résolution du TPPCGIO.

### PREMIÈRE RÉOLUTION DU TPPCGIO

#### **I. Exposition de motifs: Juger la guerre, ses instruments et ses responsables.**

Depuis la création des Nations Unies en 1945 comme une organisation qui permettrait "de régler les controverses internationales par des moyens pacifiques", les diverses formes de guerre qui depuis lors jusqu'à un aujourd'hui ont dévasté le monde n'ont pas laissé de croître.

Les chiffres qui mettent en évidence que sur le marché prospère de la guerre la vie humanisée est une valeur qui cotise à la baisse, sont démolisseuses : 16,5 millions de victimes mortelles; près de 70 millions de déplacés en 2015 et des chiffres encore plus grosses des victimes avec des dommages permanents dans leurs corps et dans leurs esprits. Bien que dans les processus de construction de l'ennemi, les peuples n'apparaissent pas explicitement comme tels, parce que l'on a l'habitude de recourir pour ces fins aux formes de gouvernement, aux gouvernants concrets ou de certaines conceptions idéologiques, ce sont les peuples qui continuent de payer un prix insupportable. Dans dernière décennie 90 % des victimes ont été des non combattants civils, dont le 70 % c'étaient des femmes et des enfants.

Cette situation est répartie d'une forme inégale : d'un côté, l'auto dénommé "monde occidental", des pays blancs développés, groupés militairement autour de l'OTAN et des Etats-Unis. qui disposent du 70 % des forces armées du monde et dont le noyau est formé par des pays de tradition impérialiste : le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Turquie, sous le commandement des Etats-Unis. Á ces pays s'ajoute Israël, l'État sioniste colonial qui exerce un rôle crucial dans le maintien de la domination impérialiste dans le Proche Orient; en solidarité avec la cause palestinienne, ce Tribunal décide d'adopter sa terminologie et de parler, désormais, d' "entité sioniste". De l'autre, le dénommé par l'Occident "tiers monde", ethniquement divers qui durant des siècles a souffert le pillage du colonialisme occidental, et où a lieu la plupart des conflits armés et se trouve le 86 % des déplacés.

Tandis que dans la Charte des Nations Unies de 1945 il est établi que " Les Membres de l'Organisation

s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat", le développement productif et le scientifique - technicien des dernières décennies a créé un système complexe de relations économiques, politiques et sociales qui ouvrent la possibilité à l'expansion illimitée de l'empire occidental dans toute la planète.

Cet empire agit sous le principe selon lequel seulement son domaine du monde garantira sa subsistance; un monde considéré comme négoce par les grandes corporations internationales, dont la raison unique d'existence est l'accumulation économique, en acceptant que cela n'est pas possible sans l'accumulation de pouvoir et des forces nécessaires pour l'exercer. Si son objectif est illimité, ses méthodes et ses conséquences sont aussi illimitées. La privatisation des armées, les armées mercenaires, la chaotisation de pays entiers, comportent une brutalité sans des limites.

Jusqu'au maintenant ces actions expéditionnaires étaient réalisées contre des pays avec une capacité de réponse réduite. Actuellement elles visent des pays avec une grande capacité de guerre en suivant toujours la même stratégie : criminaliser, isoler, agresser. La première et deuxième phase sont déjà en marche, mais si l'on atteint la troisième, les conséquences seraient imprévisibles.

Dans cette guerre - monde, l'impérialisme a besoin de contrôler n'importe quelle résistance interne et, ensemble avec les tâches de répression et la suppression de droits, il se lance dans la construction d'une culture belliciste dans laquelle l'emploi de la force est accepté et justifiée la guerre et ses conséquences. Il nous dit qui sont nos ennemis, il nous en cache les causes, il minimise et justifie les conséquences et surtout efface de notre mémoire sa propre histoire pour pouvoir la répéter. Une armée de médias y participe en fournissant les éléments nécessaires pour pervertir la réalité et pour convaincre les gens que c'est nécessaire tant de violence et de destruction pour sauver l'humanité.

La guerre impérialiste est basée sur l'arbitraire : la norme l'établit celui qui détient le pouvoir et il la change à son gré; obligés à cacher ses vrais objectifs, toute action devient exceptionnelle et auto justifiée. Dans ces conditions l'impunité est assurée.

C'est ainsi que se configure une réalité pleine de contradictions dans laquelle l'impérialisme, qui poursuit des objectifs au niveau planétaire, au même temps se bunkérise et devient une grande forteresse entourée par des palissades chaque fois hautes, plus longues et plus aiguës. Il est très difficile de faire voir la dimension réelle de l'actuel impérialisme parce que celui-ci a appris à devenir invisible. L'impérialisme agit de nos jours à travers des stratégies qui effacent sa propre trace, en allant bien au-delà de la propagande ou la désinformation. L'impérialisme est capable de conquérir des territoires sans les occuper militairement, en se servant pour cela des opérations secrètes ou des drones. Il manque de sommet, puisque chaque puissance impérialiste agit avec une indépendance relative, mais pas de commandement, puisque en dernier ressort, les différentes puissances réussissent à harmoniser ses intérêts. Il agit en bénéfice, nous l'avons dit, des pays blancs riches, mais grâce à la connivence des élites des pays qui ne disposent d'aucun de ces attributs. Dans la pratique il réussit à se présenter comme défensif parce qu'il est très difficile de suivre la trace de sa responsabilité comme créateur des menaces. L'impérialisme n'est pas une imposition perverse sur la bonne volonté des peuples du monde, mais il s'est converti en partie de la logique politique globale.

Comme dans d'autres sujets décisifs pour la vie des peuples, la guerre impérialiste se situe hors de sa portée, et par conséquent, seule la construction d'une réponse sociale organisée pourra faire face à cette barbarie et empêcher l'impunité de ses responsables. Ce Tribunal des Peuples contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN essaie d'être partie de ce processus d'organisation populaire.

Le caractère populaire de ce Tribunal ne s'adapte pas à l'ordonnance juridique actuelle. Cependant, il présentera devant l'instance judiciaire compétente dans chaque cas, les dénonces suffisamment fondées qu'il soit capable d'élaborer. Par ailleurs, ce Tribunal émettra des condamnations politiques et sociales

concurrentes avec ses objectifs; de même, il dénoncera et condamnera spécialement les mécanismes qui rendent possible et protègent l'impunité.

## II. Sur le caractère permanent du TPPCGIO..

Ce Tribunal continuera son travail dorénavant dans les lignes suivantes :

- Faire connaître les travaux et les résolutions de Tribunal.
- Stimuler des contacts, la coordination et la coopération avec des personnes, groupes et organisations qui condamnent la guerre impérialiste et l'OTAN.
- Créer des canaux de communication qui permettent arriver à ce Tribunal information, des dénonciations et des propositions d'action.
- Créer et maintenir l'Archive et le Fonds documentaire du Tribunal.
- Donner continuité aux travaux des tables déjà existantes et constituer de nouvelles tables thématiques.
- Convoquer de nouvelles séances du Tribunal, ordinaires ou monographiques.

## III. Synthèse du travail réalisé par les tables et exposé dans le plénier.

Bref résumé, à partir de la présentation faite par les rapporteurs correspondants, du travail réalisé par chaque table. Il s'agit simplement d'un résumé sans aucune intention d'exhaustivité ; nous renvoyons aux résolutions partielles de chacune des tables pour une présentation plus complète :

**La table sur l'OTAN** définit cette alliance militaire comme l'élément essentiel de la structure de guerre de l'empire occidental, où sont encadrés les pays les plus développés et riches de la planète, ainsi que de la structure de domination de classe à échelle planétaire. On a soulevé que l'OTAN génère une demande continue d'investissements dans l'armement; qui a recourt de plus en plus aux services secrets, unités d'opérations spéciales, mercenaires, milices alliées, etc., comme forme d'éviter le contrôle sur ses activités criminelles; qui exerce systématiquement le contrôle et la manipulation de l'information en développant une culture de guerre qui favorise l'impunité; qui réalise l'identification, la condamnation et l'exécution des adversaires d'une façon absolument arbitraire. La table sur l'OTAN conclut : (1) que la caractérisation de l'alliance militaire comme mécanisme défensif est fautive, puisqu'en réalité il s'agit d'un instrument d'agression; (2) qu'il est en cours un processus d'expansion planétaire de l'OTAN, parallèle à d'autres initiatives de domination économique et commerciale; (3) qu'il y a une trahison absolue à la souveraineté des peuples dans la reddition inconditionnelle de ses gouvernements à l'OTAN et sa soumission aux dictées des EU; (4) que le flicage et le contrôle de la dissidence interne sont un moyen fondamental dans le soutien du système de domination capitaliste; (5) que la militarisation de la société et la généralisation de la peur sont des traits qui définissent la situation actuelle; (6) que l'emploi continu d'organisations internationales et de la légalité internationale en fonction de son propre profit conduit à un discrédit progressif; (7) que l'OTAN établit des alliances avec des mouvements fascistes et des services secrets dans des activités terroristes à l'intérieur des pays alliés.

**La table sur des médias** a pris pour objectif analyser le comportement des médias face à la guerre, en dénonçant les pratiques de promotion et justification de la guerre, ainsi que la dissimulation des atrocités commises. Elle définit comme objectifs l'identification des intérêts qui soutiennent ces comportements, des personnes et des institutions qui y jouent le rôle principal ainsi que le rôle des États, quand ils s'abstiennent face à ces pratiques. Elle a constaté que les grands médias sont propriété d'un réseau de banques et de holdings, et que pour autant, les médias ont cessé d'être instruments simples du

pouvoir pour se convertir en la forme dans laquelle ce pouvoir s'exprime. Elle a analysé le vocabulaire, les stéréotypes et le discours qu'utilisent les médias, qui facilitent l'acceptation sociale d'actions violentes et impitoyables. La table de médias conclut : (1) que les lignes éditoriales des grands médias répondent à ses intérêts dans un contexte de domination de classe; (2) que trois grandes agences de nouvelles génèrent plus de 80 % des nouvelles répandues par les médias; (3) que tant les médias comme les journalistes sont soumis à la obéissance par des moyens directs et indirects, dans un contexte de précarité de travail; (4) que la manipulation de la population à travers des médias, la prépare pour accepter, comme normaux et réguliers, des situations brutales qu'impliquent les guerres, en occultant ses racines; (5) qu'il est vérifié que des journalistes et des intellectuels sont payés pour qu'ils jouent le rôle des porte-parole de l'impérialisme.

**La table sur les réfugiés** a pris comme point de départ que le accroissement imparable, inimaginable il y a quelques années, du nombre de personnes forcées à se déplacer de son foyer obéit à la politique de pillage mondial que les pays occidentaux mènent à travers ses entreprises transnationales et sa participation dans des conflits de guerre de nature impérialiste. On a remarqué la nécessité d'étendre le terme juridique de déplacés forcés à tous les migrants forcés n'importe quelle soit la cause. On a aussi souligné que les réfugiés dans un sens juridique strict sont témoins vivants de l'indignité morale du capitalisme global actuel. La table a fait un travail spécialement profond de révision des contradictions, d'insuffisances et des violations de la législation en vigueur à échelle internationale, régionale et de l'Etat. La table sur les réfugiés conclut : (1) que la réponse donnée par l'Union Européenne face à cette situation a été la fermeture et la militarisation des frontières; (2) que les réactions xénophobes, stimulées par les classes dominantes, contribuent à la division de la classe travailleuse; (3) que la législation internationale, régionale et étatique en vigueur n'est pas respectée, même si par ailleurs elle est absolument insuffisante, puisque dans plusieurs occasions elle de fait dessinée non seulement pour obvier le devoir de secours vis-à-vis des déplacés mais pour alourdir encore plus sa situation; (4) que ces déplacements forcés de populations sont instrumentalisés comme arme de guerre; (5) que la congélation de la Loi d'Asile, la régularisation de la dévotion à chaud et la détérioration inhumaine des CIEs et de CETIs supposent une involution de la protection institutionnelle des réfugiés et des immigrants dans l'Etat espagnol.

**La table sur les guerres de basse intensité** a commencé par remarquer : (a) la connexion entre impérialisme et capitalisme; (b) la relation entre intensification des agressions impérialistes et les processus significatifs de réponse politique, économique, sociale, culturelle à l'impérialisme; (c) que le terme "guerres de basse intensité" a, comme beaucoup d'autres thèmes posés durant la discussion, une charge idéologique à laquelle il faut faire face, et pour ce motif le terme est maintenu à l'objet de montrer ses contradictions. La table a articulé son travail à partir des catégories d'ingérence, d'impunité et de responsabilité, en révisant des cas concrets, choisis par son importance et par la disponibilité de documentation à ce sujet durant les séances de travail. La table a émis les conclusions suivantes : (1) on fait un usage frauduleux des conversations de paix et des processus de négociation. (2) on manipule les agents politiques, sociaux et économiques locaux afin de déstabiliser des pays souverains dans le cadre d'une stratégie impérialiste globale, et institutionnellement on donne appui aux forces putschistes et évidemment réactionnaires. (3) viol systématique du droit international de la part des puissances que l'Etat espagnol considère alliées. (4) À travers de la guerre on cherche l'obtention de bénéfices économiques. (5) Il y a un manque absolu d'intérêt à l'égard des dommages environnementaux et climatiques provoqués par la guerre. (6) La prise de décisions relatives aux questions militaires dans l'Etat espagnol se fait dans un cadre d'opacité institutionnelle et de manque de garanties démocratiques. (7) Que l'Accord d'association commerciale entre l'UE et l'entité sioniste prévoit, dans son article 2, son annulation en cas de violation des Droits de l'homme et des principes démocratiques, de sorte que l'accord devrait être suspendu.

#### **IV. Conclusions.**

Le Tribunal Permanent des Peuples contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN, réuni à Madrid les 6,7 et 8 de novembre 2015,

#### **CONDAMNE**

1. Les hauts commandements de l'OTAN par sa plus grande responsabilité dans les faits dénoncés.
2. Les gouvernants des pays qui constituent l'OTAN ou coopèrent activement avec elle.
3. Les conseils d'administration des entreprises qui promeuvent la domination impérialiste et en bénéficient.
4. Les agents de toute espèce (États, organismes, personnes, groupes paramilitaires, etc..) qui rendent possible, par action et par omission, l'ample éventail de formes d'ingérence identifiés par le Tribunal.
5. Les déficiences absolues dans un ordre juridique international, régional et étatique en vigueur, qui est de fait dessiné non seulement pour permettre l'impunité par omission ou incapacité, mais directement pour la garantir.
6. Les activités impunies de l'impérialisme partout dans le monde ainsi que ses effets politiques, sociaux, économiques et environnementaux.
7. La croissante activité de l'OTAN comme force d'agression globale qui nourrit des escalades bellicistes et courses aux armements.
8. L'opacité avec laquelle on prend les décisions militaires, tout à fait contraires au principe démocratique et hors de tout espèce de control ou supervision de la part des citoyens.
9. Spécifiquement les cas de Venezuela, Donbass (Ukraine) et Proche Orient, plus particulièrement les cas de Palestine et la Syrie qui dans ces moments concentrent et souffrent la stratégie de harcèlement et d'agression impérialiste.

#### **EXIGE:**

1. La reconnaissance publique, de la part de ses responsables, des situations dénoncées par le Tribunal.
2. Le dédommagement moral des victimes et l'application, au moins, de la légalité en vigueur, ainsi que le rétablissement de dommages en termes humains, d'ordre économique, social et environnemental.
3. L'élimination des conditions qui rendent possible les agressions impérialistes pour qu'elles ne puissent pas se répéter à l'avenir
4. Dans le cas de l'État espagnol, il est essentiel : la sortie de l'OTAN, le retrait de bases américaines et la réduction drastique du budget militaire.

#### **PAR CONSÉQUENT**

Le Tribunal Permanent des Peuples contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN fait un appel aux mouvements et les organisations sociales pour qu'elles secondent ces condamnations et se mobilisent en vue d'atteindre l'accomplissement des exigences ici exposées.